



Communiqué de presse

L'écart salarial dans les banques a encore augmenté

L'enquête salariale 2010 de l'Association suisse des employés de banques fournit des indications sur la politique salariale des banques. Elle démontre qu'en 2009 les banques n'ont pas modifié leur stratégie : les bonus ont augmenté au détriment des salaires fixes contribuant ainsi à l'accroissement de l'écart salarial et du sentiment d'insécurité des employés de banques.

Les salaires stagnent, les bonus augmentent

L'année passée, l'ASEB demandait une augmentation salariale de 2,5% répartie équitablement. L'augmentation des salaires médians des participants à l'enquête salariale est de 1,8%. Les bonus distribués aux employés ont par contre fortement augmenté: le bonus médian est passé de CHF 5'000.- à CHF 6'000.-, soit une augmentation de 13 %. Comme les bonus élevés sont distribués avant tout aux employés avec des salaires élevés, l'écart salarial entre bas et haut revenus augmente et avec elle l'insatisfaction des employés de banque. 47% des employés ont reçu un bonus inférieurs à CHF 5'000.- tandis que 8% ont reçu des bonus supérieurs à CHF 30'000.-.

Pas de transparence dans la politique salariale

Comme les augmentations salariales sont individuelles, une partie relativement importante des employés n'ont pas reçu d'augmentation de salaire (42%), 43% ont reçu une augmentation annuelle inférieure à CHF 5'000.- et 4% une augmentation supérieure à CHF 10'000.-. Pour cette raison, cette année l'ASEB accompagne sa demande d'augmentation salariale de 2% des salaires réels d'une revendication concernant la répartition des salaires: au moins 80% des salariés doivent recevoir une augmentation de salaire, la répartition doit être transparente et celles et ceux qui n'ont rien reçu en 2010 doivent être avantagés. Enfin les commissions du personnel soulignent que les bonus ne doivent pas se développer au détriment des salaires fixes. Cette politique qui tend à reporter les risques de la banque sur les employés est inacceptable. Les employés n'ont pas d'influence sur les décisions prises par les responsables des banques et sur les risques qui en découlent.

Pour davantage d'informations sur l'enquête salariale: www.aseb.ch

Berne, 4 novembre 2010

Association suisse des employés de banque
Denise Chervet, secrétaire centrale

Pour davantage de renseignement: Denise Chervet T 079 40 892 40